

A.L.C.

Modalités d'inscription aux activités de l'ALC – saison 2018-2019

Pour toutes les activités :

-La fiche d'inscription : à remplir en totalité

Bien vérifier que l'activité où est réglée l'adhésion et celle du pratiquant soient indiquées, et que la fiche soit signée

Vérifier la lisibilité de l'adresse mail

Pour toutes les activités physiques de loisirs ou sportives :

-Le certificat médical :

Pour les nouveaux inscrits il est obligatoire

Pour les renouvellements d'inscription s'il a été donné l'année dernière :

Le pratiquant ou son parent s'il est mineur doit répondre au questionnaire confidentiel de

Santé QS-Sport que nous lui remettons et (important) qu'il n'a pas à nous montrer

Si toutes les réponses sont négatives il signe l'attestation sur l'honneur que nous

conserverons.

Si au moins l'une d'entre elle est positive, un nouveau certificat médical est obligatoire

-L'assurance

Soit ; -elle est comprise dans la licence pour les activités affiliées à une fédération (les modalités sont propres à chaque activité)

Soit ; elle est à régler à l'UFOLEP

Soit : faire remplir la fiche d'information sur l'assurance

Entre 6 et 20 ans

Les bons mairie sont à retirer au service des sports et à remettre obligatoirement avec le règlement avant la date limite

-Adhésion : (15 euros)

Elle est obligatoire dès l'âge de 18 ans pour tout participant même d'un même foyer.

Pour les enfants mineurs un adulte doit obligatoirement être adhérent.

-Participation financière :

Il est possible de régler de façon échelonnée.

Le ou les chèques doivent être remis datés du jour de la remise en indiquant au dos le mois de l'encaissement.

Les chèques vacances (ANCV) sont acceptés

Une réduction de 10% est accordée dès le deuxième participant d'une même famille ou dès la seconde activité

Le tarif étudiant s'entend jusqu'à 25 ans révolus

Le règlement financier n'est pas remboursable (exception à soumettre au C.A.)

Enregistrement des dossiers

-Ne prendre que les dossiers complets

-Remettre la carte d'adhésion à l'ALC

-Remplir le fichier d'inscription (voir modalités) et l'envoyer à Claudette le plus rapidement possible,

-Garder toute la saison etagrafer la fiche d'inscription avec le certificat médical et éventuellement la fiche d'assurance. Nous les archiverons (pour 10 ans) en fin d'année

-A la demande une attestation de paiement peut être remise